



2024

Pôle hébergement

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Enfance et famille

Protéger l'enfant,
accompagner la famille

www.sauvegarde37.fr



**Protéger les enfants,
accompagner les
familles pour aider
chacun à devenir
acteur de sa vie**



La Sauvegarde 37 a pour mission la protection et l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en danger ou en risque de l'être et leurs familles. Elle soutient la parentalité et aide au maintien des liens familiaux, grâce à un dispositif d'accompagnement qui s'adapte à chaque famille. L'Association accompagne chaque année plus de 1 000 enfants orientés par le département 37 et de nombreux départements partenaires. Structurée en deux pôles (milieu ouvert et hébergement), elle comprend 8 établissements et services, un dispositif en partenariat et les services du siège. Les activités se situent principalement sur Tours Métropole Val-de-Loire et certaines ont un rayonnement départemental.

Pour la sécurité de l'enfant ou de l'adolescent le juge des enfants peut décider de l'éloigner de son cadre familial. Les établissements et services du pôle hébergement proposent alors différentes modalités d'accueils et d'accompagnements adaptés à la singularité des situations.

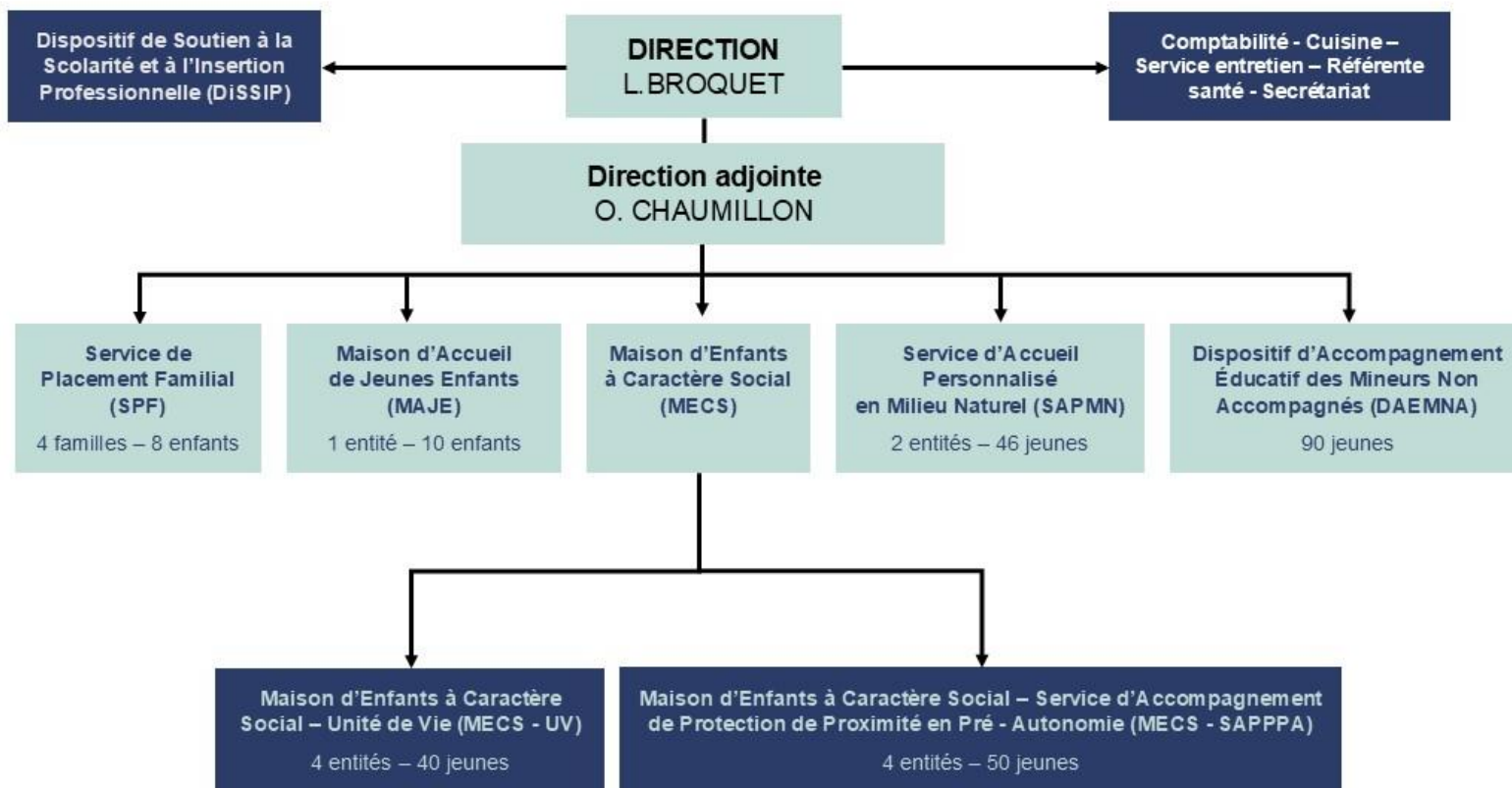
- **Le Service de placement familial (SPF) : 8 places**
Les enfants de 0 à 12 ans sont pris en charge par des assistants familiaux, soutenus par une équipe pluri professionnelle.
- **L'hébergement collectif :**
 - La Maison d'accueil de jeunes enfants (MAJE) : 10 places
Les jeunes de 3 à 10 ans, présentant une altération grave de leur état somatique, psychique et de leur développement, bénéficient d'un accompagnement éducatif renforcé, sécurisant et stimulant dans une unité de vie collective spécifique.
 - Les Maisons d'enfants à caractère social-unités de vie (MECS-UV) : 40 places
Pour les enfants de 11 à 16 ans, présentant une maturité psychique, affective et une autonomie en construction du fait des difficultés liées au parcours, est proposé un accompagnement éducatif permanent individualisé, dans une approche collective.
 - Les Maisons d'enfants à caractère social-service d'accompagnement de protection de proximité en pré-autonomie (MECS-SAPPPA) : 50 places
Pour les jeunes de 16 à 18 ans et les jeunes majeurs, dont le processus d'émancipation est fragilisé par un parcours de vie complexe, un accueil en appartements éducatifs collectifs assure une attention, une disponibilité éducative permanente pour un apprentissage sécurisé d'un quotidien plus autonome.
- **Le Service d'accueil personnalisé en milieu naturel (SAPMN) : 46 places**
Pour les jeunes de 16 à 21 ans, en ayant la capacité, l'accueil et l'accompagnement en appartements individuels offrent la possibilité de soutenir les processus d'autonomisation, d'insertion professionnelle et d'intégration sociale et citoyenne.
- **Le Dispositif d'accompagnement des mineurs non accompagnés (DAEMNA) : 90 places**
Ce dispositif a pour mission de proposer aux jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) de 16 à 18 ans, privés de la protection de leur famille sur le sol français, des modalités diversifiées et adaptées à leurs problématiques spécifiques et leurs capacités d'autonomie.

SOMMAIRE

- 4 | ORGANIGRAMME DU PÔLE**
- 7 | MOT DE LA DIRECTRICE**
- 8 | SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL**
- 10 | MAISON D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (MAJE)**
- 13 | MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - UNITÉ DE VIE**
- 16 | MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROTECTION DE PROXIMITÉ EN PRÉ-AUTONOMIE**
- 19 | SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL**
- 22 | DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES MINEURS NON - ACCOMPAGNÉS**
- 25 | DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA SCOLARITÉ ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
- 29 | LE MOT DES PSYCHOLOGUES**
- 32 | FONCTIONNEMENT**
- 33 | PERSPECTIVES DE TRAVAIL 2025**

ORGANIGRAMME DU PÔLE HÉBERGEMENT

(au 31/12/2024)



244

places d'hébergement

67

places destinées aux jeunes provenant des départements extérieurs

6

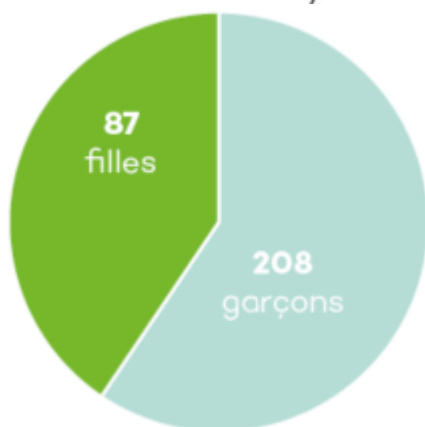
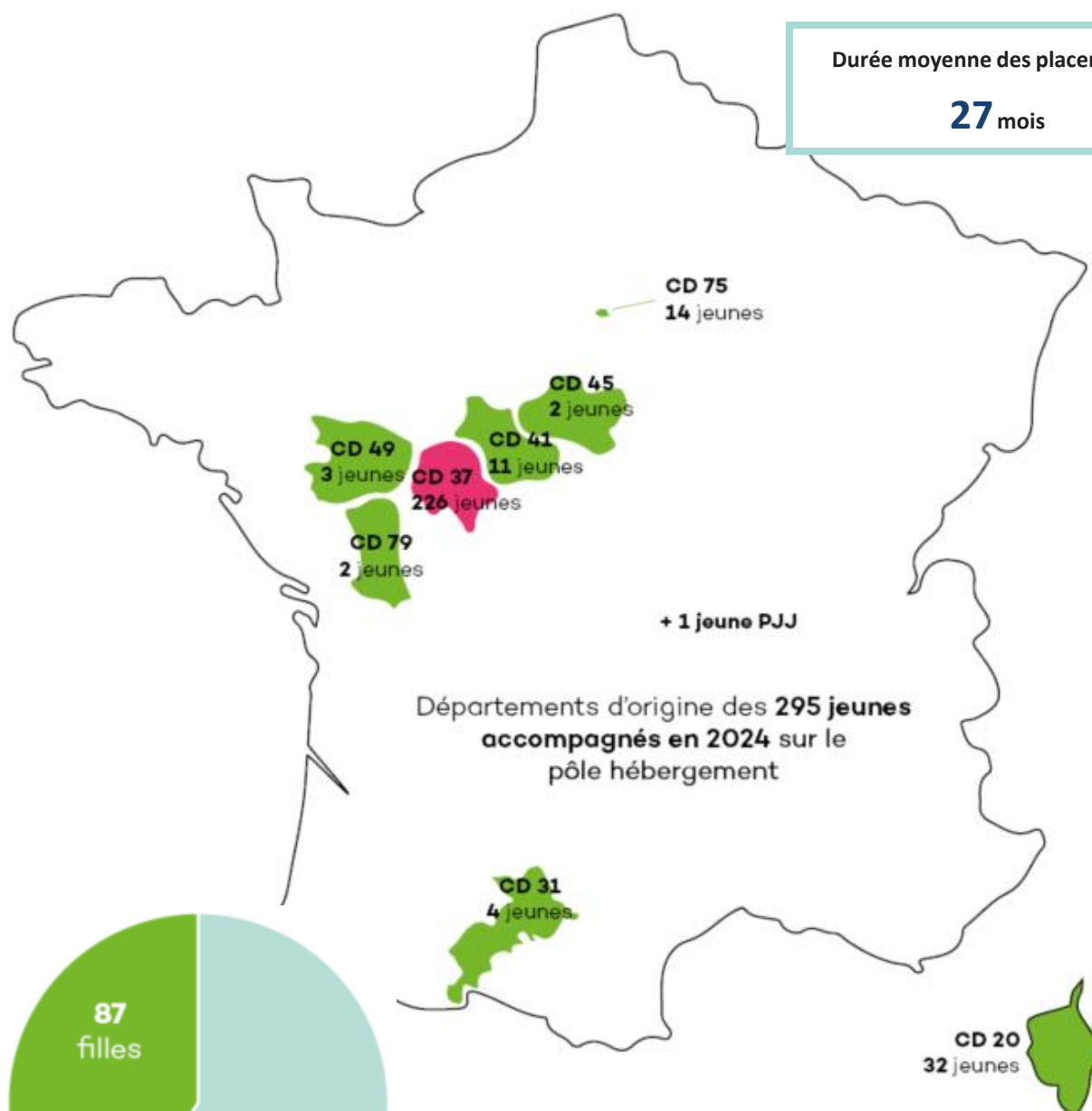
modalités d'accompagnement

7

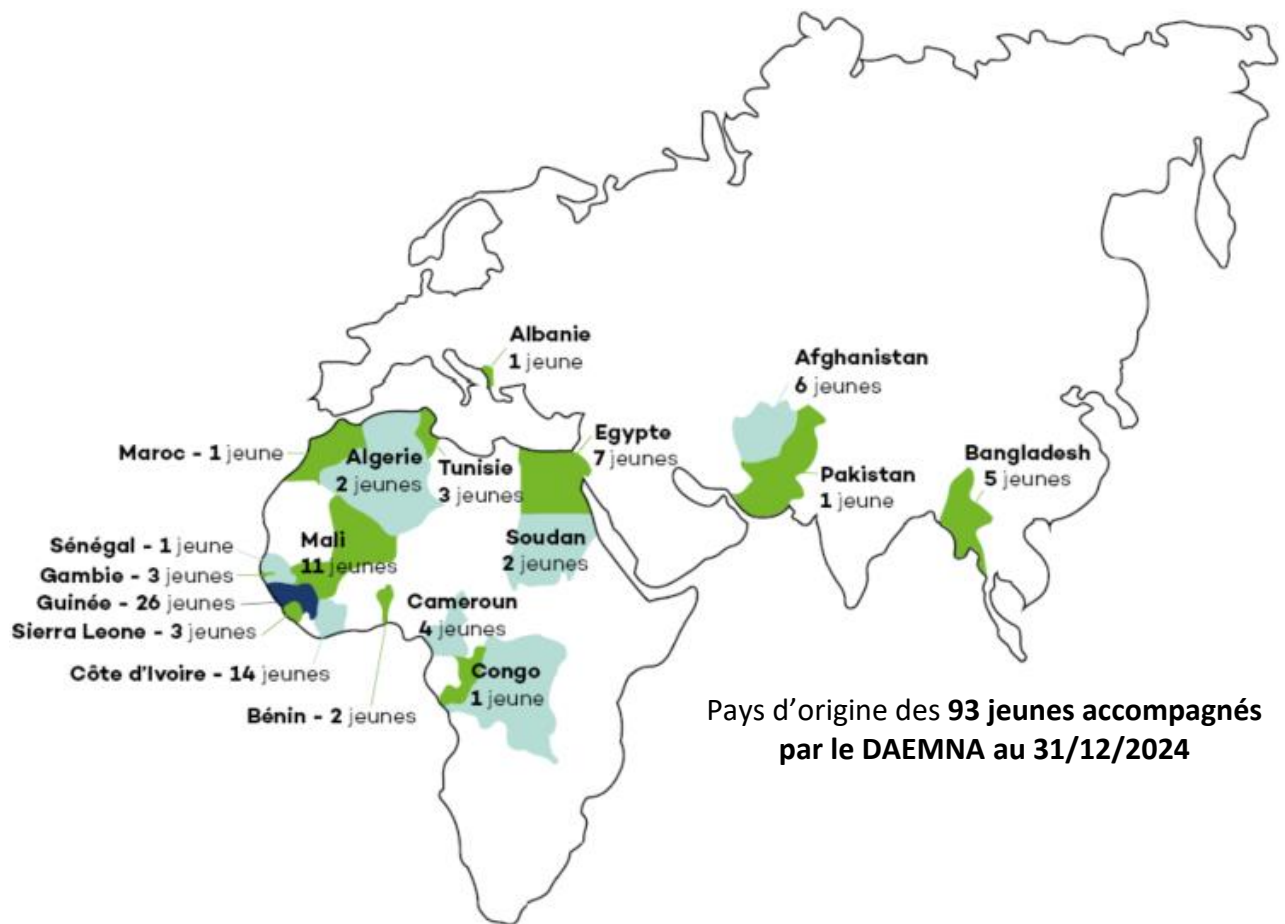
unités d'hébergement collectives

Durée moyenne des placements :

27 mois

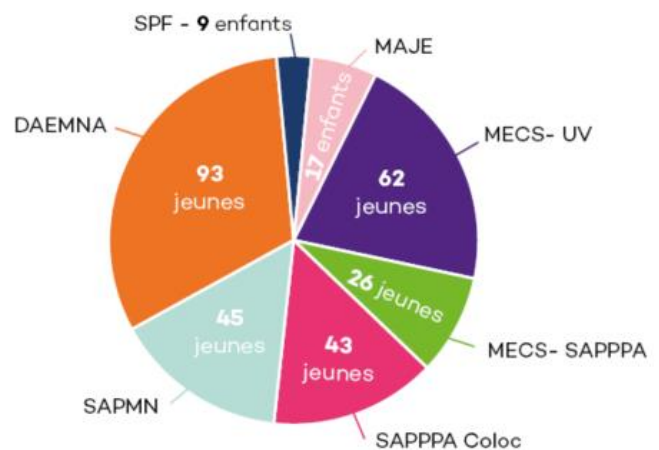


RÉPARTITION PAR SEXE



183 professionnels au 31/12/2024 :

Éducateurs spécialisés, assistants sociaux, éducateurs jeunes enfants, moniteurs éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, techniciens d'intervention sociale et familiale, assistantes familiales, surveillants de nuit, comptables, agents administratifs, psychologues, agents d'entretiens, cadres managers...



RÉPARTITION PAR SERVICE des 295 jeunes accueillis au 31/12/2024

LE MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2024, dans le prolongement de l'année précédente a été une année intense.

Le pôle a accueilli un volume continu de jeunes nécessitant une mesure de protection, parfois dans un contexte de surcapacité tout en faisant face aux conséquences des difficultés d'attractivité des métiers de l'accompagnement.

Malgré la réalité de la crise sectorielle qui ajoute une complexité indéniable dans la conduite des projets, tous les professionnels des unités de vie et des services du pôle hébergement se sont engagés au quotidien afin de permettre un accueil et un accompagnement qualitatifs dans la réponse aux besoins des jeunes.

Les équipes ont, avec beaucoup d'énergie, œuvrées à garantir la sécurité, la santé, la scolarité, les parcours de formation et le bien-être des enfants / jeunes tout au long de cette année.

Au cours de l'année 2024, divers travaux ont été réalisés visant à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement que cela soit à destination des jeunes accueillis mais aussi des professionnels :

- > La mise en œuvre de temps de formations collectives inter-pôles.
- > La mise à jour continue des outils relatifs à l'accompagnement des jeunes (livrets d'accueil ; trames des écrits ...)
- > La mise en œuvre des travaux relatifs à la révision du projet de pôle et de ses établissements via la constitution d'un comité de pilotage et de comités techniques.
- > Action continue interne et externe pour la sécurisation de la permanence éducative avec un travail important de proximité de la part des cadres dans l'étayage des équipes.

> Développement des actions visant à l'ouverture vers l'extérieur et l'accès à la culture pour les jeunes accueillis (mise en œuvre de différents partenariats)

L'activité du pôle

L'activité des unités de vie et services du pôle hébergement s'appuie sur la capacité d'accueil

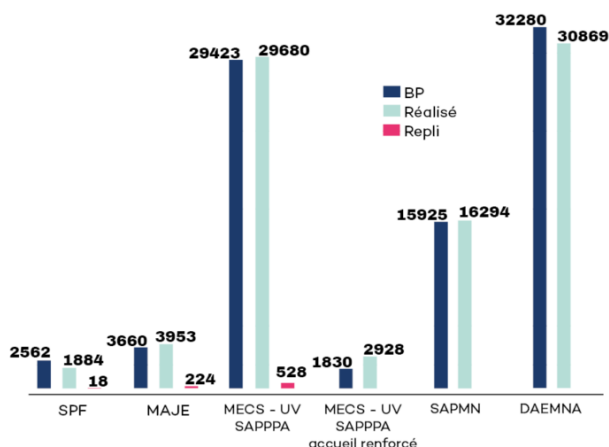
autorisée dans les différentes modalités.

Pour l'année 2024, avec des besoins massifs du territoire induisant des accueils en suractivité et en surcapacité autorisée, l'activité globale du pôle est excédentaire.

À noter toutefois, la difficulté pour 2 établissements à pouvoir monter en charge à la hauteur des projections, du fait soit de l'absence de professionnel (assistants familiaux) ou de difficultés à capter des logements en corrélation avec la crise de l'immobilier (DAEMNA).

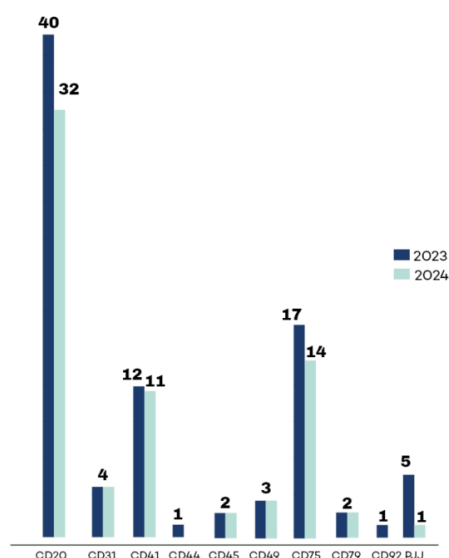
Dans un contexte de tensions budgétaires forte au niveau de nos financeurs, la prudence reste de mise, tant que nous n'avons pas de lisibilité sur nos financements prévisionnels pour les prochaines années, ainsi que sur la nécessité impérieuse d'investir pour la réfection des lieux d'accueils des jeunes et d'intervention des professionnels.

Pour préciser l'activité, nous notons une augmentation d'accueil du nombre de jeunes du CD 37 que cela soit pour les situations classiques ou « à besoins spécifiques » en réponse aux besoins du territoire et à la demande de l'autorités de tarification et de contrôle (ATC).



Outre les jeunes relevant du CD37, le pôle hébergement accueille aussi des jeunes orientés majoritairement par 3 départements extérieurs (CD20, CD41, CD75). L'activité avec ces départements a été constante sur l'année 2024.

Le pôle est engagé auprès de l'ensemble des partenaires pour proposer des réponses adaptées aux besoins des jeunes. Des rencontres et échanges réguliers se sont réalisés tout au long de l'année.



ACCUEILS DES AUTRES DÉPARTEMENTS ET PJJ

L'activité par modalité

> L'activité de la MAJE (Maison d'Accueil de Jeunes Enfants) cette année démontre qu'elle répond aux besoins permanents de ces jeunes. L'accueil de jeunes dans le cadre de replis PEAD s'effectue de manière régulière venant impacter l'organisation du quotidien. Dans ce contexte, le service a accueilli toute l'année 12 enfants (10 jeunes + 2 en repli). Volumétrie qui n'est pas adéquate pour l'accueil de jeunes ayant des besoins très spécifiques et présentant des troubles importants. Des renforts de professionnels ont dû être déployés afin d'apporter sécurité et stabilité aux jeunes et de répondre à leurs besoins.

> Le service du DAEMNA (Dispositif d'Accompagnement Educatif des Mineurs Non-Accompagnés) a eu une modification de son autorisation en termes de volumétrie concernant les accueils avec une autorisation à 90 jeunes. Toutefois, l'état du parc locatif n'a pas permis une montée en charge aussi efficiente que nous l'avions projetée, cela impactant nos capacités d'accueils.

Les professionnels tentent d'optimiser au quotidien les accompagnements afin de permettre aux jeunes de se préparer dans les meilleures conditions à une sortie de dispositif et ce, dans un contexte d'exigence très forte pour l'obtention d'un titre de séjour leur

permettant de continuer à s'insérer au-delà de leur majorité.

> La MECS (Maison d'Enfant à Caractère Social) est composée de 2 modalités : 4 UV (Unités de Vie) et 4 SAPPPA (Services d'Accompagnement de Protection de Proximité en Pré - Autonomie). Cet établissement représente 90 places d'accueil.

En 2024, les MECS UV et SAPPPA ont réalisé 32614 journées sur 31249 journées projetées au BP, soit 100% pour le CD37 et 89% pour les CD extérieurs, soit un taux d'occupation à 104.3 %.

- 263 journées de repli ont été réalisées pour le CD 37
- 1098 journées de suractivité complexe pour le CD 37 ont été effectuées.

> En 2024, le SAPMN (Service d'Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel) a réalisé 16395 journées pour les 15 925 projetées.

Le service a dû renforcer éducativement certains des accompagnements du fait de la fragilité psychique voir psychiatrique de certains jeunes accueillis.

> Le SPF (Service de Placement Familial) a accueilli 5 jeunes puis 6 en fin d'année suite au recrutement d'une nouvelle assistante familiale.

Tout au long de l'année, quelles que soient les modalités, les équipes ont dû faire preuve d'innovation et de capacité d'ajustement afin de répondre au mieux aux besoins liés aux problématiques de santé mentale, et ce, pour pallier le manque de dispositifs et de moyens relevant du droit commun permettant d'y répondre.

Le pôle, c'est aussi tous les services supports tels que le DiSSIP, le service cuisine, le service entretien, le service comptable et le service administratif :

Bons de commandes	1 221
Factures	6 729
Tickets de caisse traités*	Pour 627 009 €

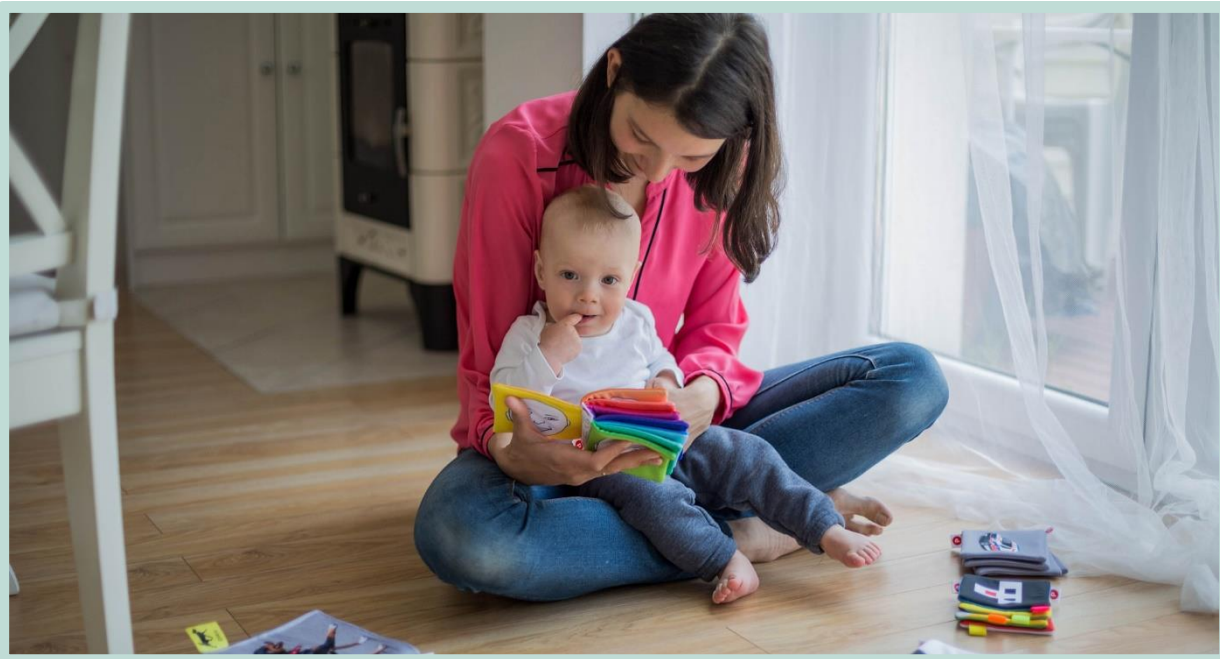
**uniquement les dépenses, ce montant ne tient pas compte du volume de traitement des recettes.*

Bilans/ rapports / notes	1 045
Courriers / calendriers de droit de visite	1 762

Soit un total global de 2 807.

Le DiSSIP (Dispositif de Soutien à la Scolarité et à l'Insertion Professionnelle), dispositif transversal à tous les services qui œuvre quotidiennement en faveur des apprentissages scolaires (lien privilégié avec les écoles, collèges et lycée), de l'apprentissage du français (partenariat avec AGIRabcd et SKOLA) et de l'insertion professionnelle (prospection, lien avec les employeurs, les CFA) est un maillon essentiel dans les équipes pluriprofessionnelles et dans l'accompagnement des jeunes.

SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL (SPF) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE



4 assistants familiaux

Effectifs

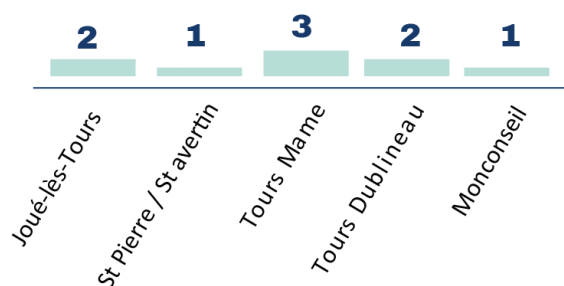
Nombre de journées réalisées

Journées projetées	Journées réalisées	Repli
2 562	1 884	18

Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

Capacité d'accueil	Enfants accueillis en 2024
8	9

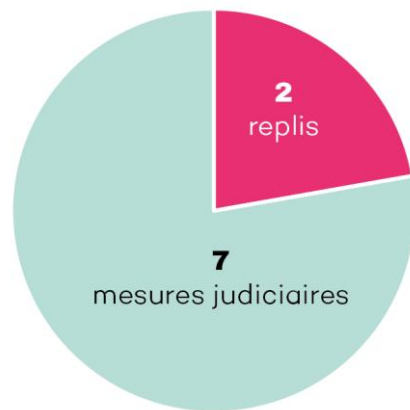
Répartition par pôle enfance



Répartition des accueils d'autres départements

Tous les enfants accueillis en 2024 sont originaires du Département d'Indre-et-Loire.

Répartition des mesures administratives ou judiciaires



Nombre d'accueil et de fin de mesure

Enfants entrés en 2024	Enfants sortis en 2024
4	1

Durée moyenne des accueils

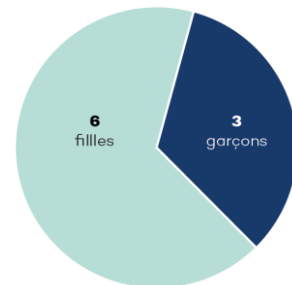
SPF : 20 mois

Orientations à la sortie

1 enfant est retourné dans sa famille.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Âge à l'admission, sexe



Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2025

Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Les 7 enfants accueillis au titre de l'assistance éducative ne bénéficient que de visites encadrées ou partiellement encadrées en lieu neutre. Aucun enfant ne bénéficie de DVH.

Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

Données à renseigner en 2025

Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2025

Familles

Données à renseigner en 2025

MAISON D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (MAJE) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE



1 unité de vie

Effectifs

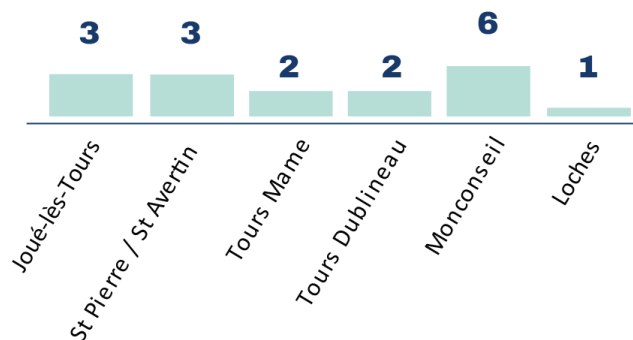
Nombre de journées réalisées

Journées projetées	Journées réalisées	Repli
3 660	3 953	224

Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

Capacité d'accueil	Enfants accueillis en 2024
10	17

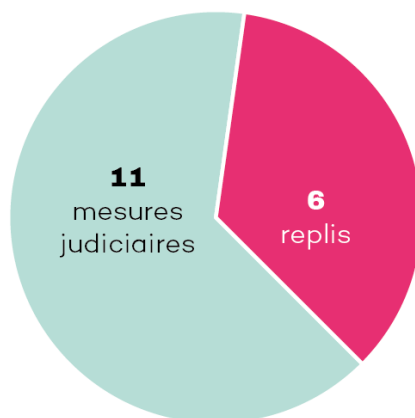
Répartition par pôle enfance



Répartition des accueils d'autres départements

Tous les enfants accueillis en 2024 sont originaires du Département d'Indre-et-Loire.

Répartition des mesures administratives ou judiciaires



Nombre d'accueils et de fin de mesure

Enfants entrés en 2024	Enfants sortis en 2024
5	3

Durée moyenne des accueils

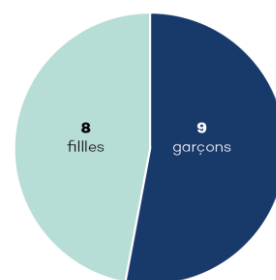
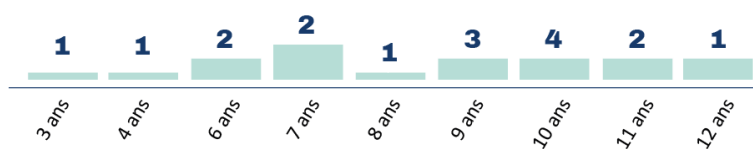
MAJE : 21 mois

Orientations à la sortie

- 1 enfant a été orienté vers une autre structure de protection de l'enfance.
- 1 enfant a été accueilli par un tiers digne de confiance.
- 1 enfant est retourné dans sa famille.

|| Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Âge à l'admission, sexe



Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2025

Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Données à renseigner en 2025

Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

Données à renseigner en 2025

Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2025

Familles

Données à renseigner en 2025

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - UNITÉ DE VIE (MECS – UV) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE



Calder – Joué-Lès-Tours



L'Epan – Joué-Lès-Tours



Les Renardières – Chambray-Lès-Tours



Ernst – Joué-Lès-Tours

4 unités de vie

Effectifs

Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

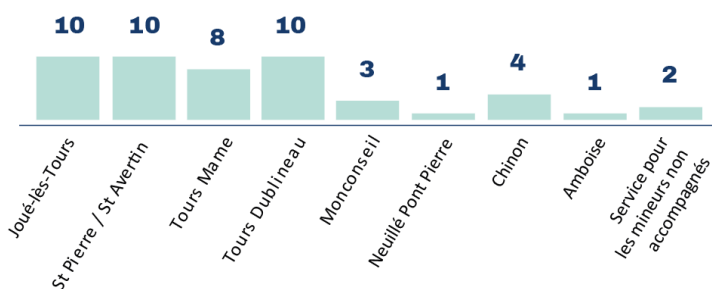
Capacité d'accueil	Enfants accueillis en 2024
40	62

Nombre de journées réalisées

Journées projetées	Journées réalisées	Repli
31 253	32 608	528

Le tableau ci-dessus présente les journées réalisées sur les MECS - UV et les MECS - SAPPA cumulées.

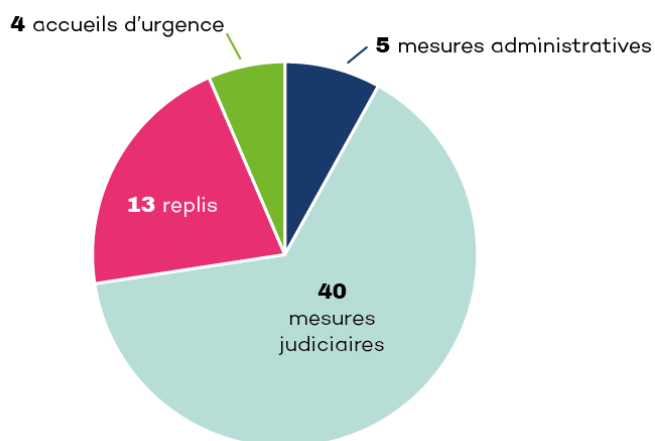
Répartition par pôle enfance



Répartition des accueils d'autres départements



Répartition des mesures administratives ou judiciaires



Nombre d'accueils et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2024	Jeunes sortis en 2024
23	8

Durée moyenne des accueils

Unité éducative ERNST : 22 mois

Unité éducative de l'EPAN : 30 mois

Unité éducative CALDER : 37 mois

Unité éducative des RENARDIÈRES : 40 mois

Orientations à la sortie

3 jeunes ont bénéficié d'un retour dans leur famille avec un suivi PEAD.

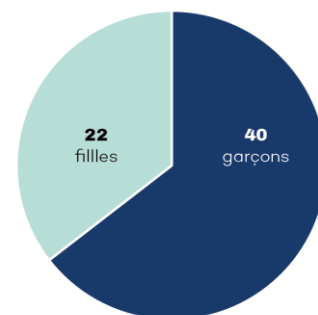
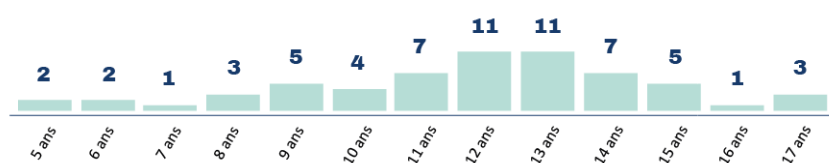
3 jeunes ont été orientés dans une autre structure de protection de l'enfance.

1 jeune a bénéficié d'un retour dans sa famille.

1 jeune a une situation inconnue.

|| Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Âge à l'admission, sexe



Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2025

Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Données à renseigner en 2025

Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

Données à renseigner en 2025

Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2025

Familles

Données à renseigner en 2025

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROTECTION DE PROXIMITÉ EN PRÉ AUTONOMIE (MECS – SAPPPA) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE



2 MECS SAPPPA en petit collectif + studio de pré-autonomie sur site (Chaumette et la Bouchardière)

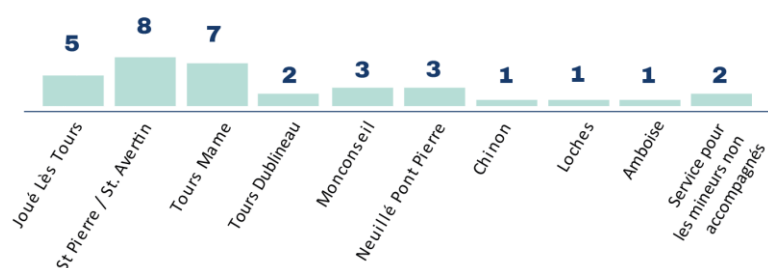
& 2 SAPPPA Colocation qui accueillent des jeunes en appartements (Bel Air et Franc Palais)

Effectifs

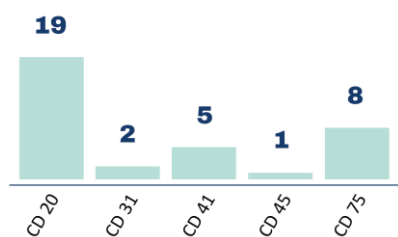
Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

Capacité d'accueil	Jeunes accueillis en 2024
50	68

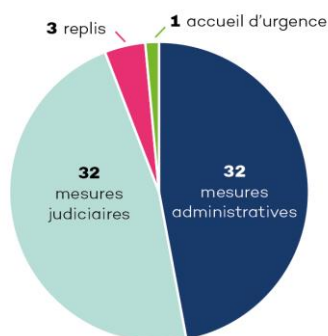
Répartition par pôle enfance



Répartition des accueils d'autres départements



Répartition des mesures administratives ou judiciaires



Nombre d'accueils et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2024	Jeunes sortis en 2024
21	21

Durée moyenne des accueils

SAPPPA Chaumette : **21** mois

SAPPPA Bouchardière : **19** mois

SAPPPA Franc Palais : **18** mois

SAPPPA Bel Air : **16** mois

Orientation à la sortie

11 jeunes ont bénéficié d'un retour dans leur famille.

3 jeunes ont un logement autonome.

1 jeune a bénéficié d'un retour dans sa famille avec un suivi PEAD.

1 jeune a incarcéré.

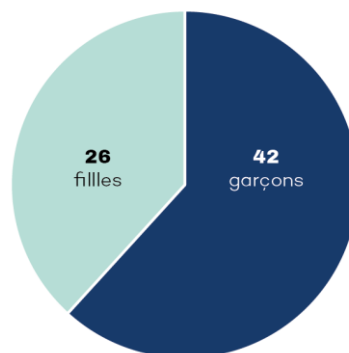
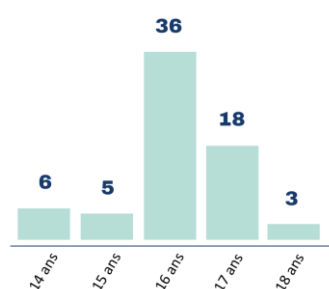
3 jeunes ont une situation inconnue.

1 jeune a été orienté vers une autre structure de protection de l'enfance.

1 jeune a été orienté vers une autre structure du pôle hébergement de la Sauvegarde 37 (DAEMNA).

|| Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Âge à l'admission, sexe



Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2025

Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Données à renseigner en 2025

Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

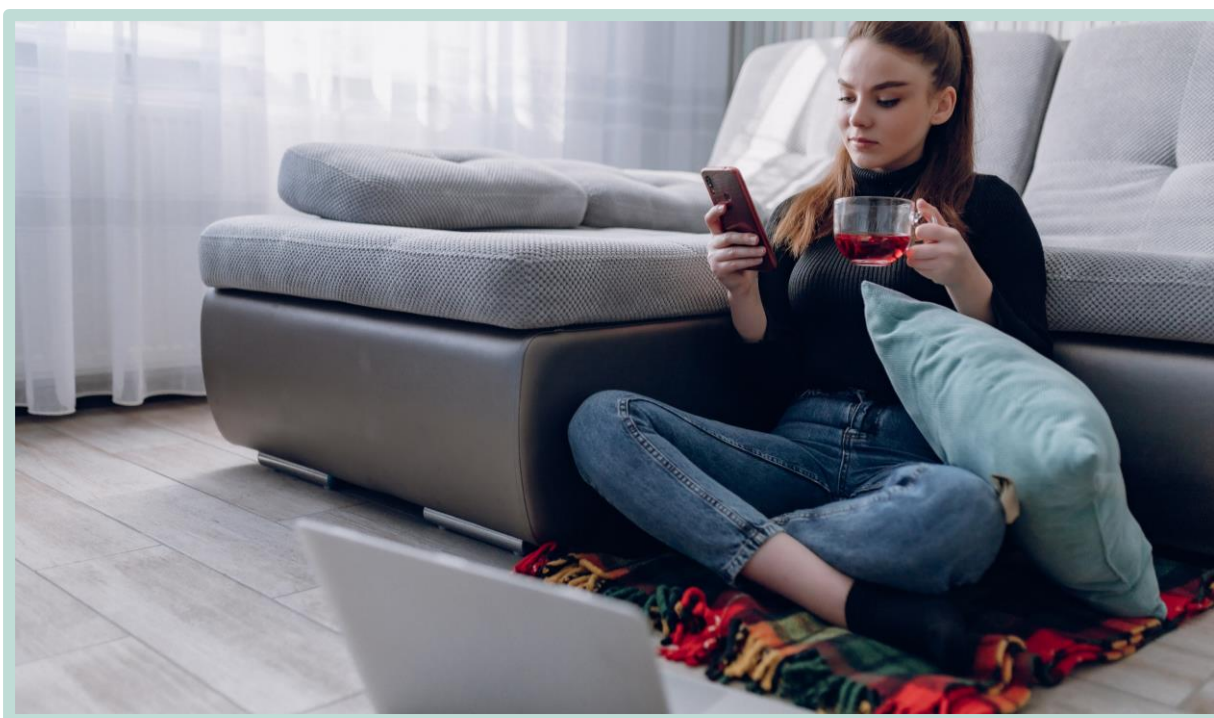
Données à renseigner en 2025

Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2025

Familles

Données à renseigner en 2025



Appartements individuels

Effectifs

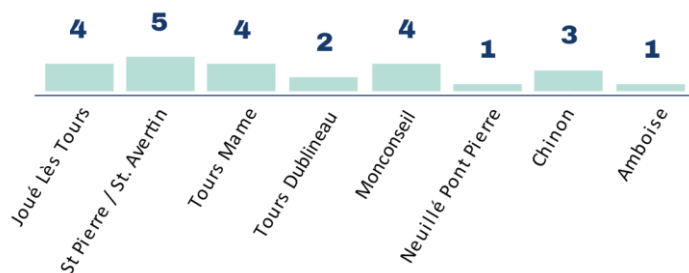
Nombre de journées réalisées

Journées projetées	Journées réalisées
15 925	16 294

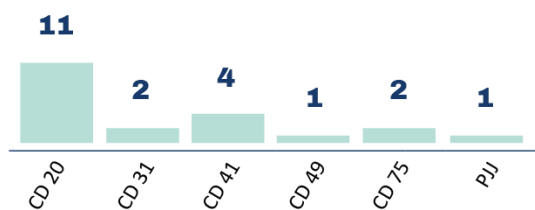
Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

Capacité d'accueil	Jeunes accueillis en 2024
50	45

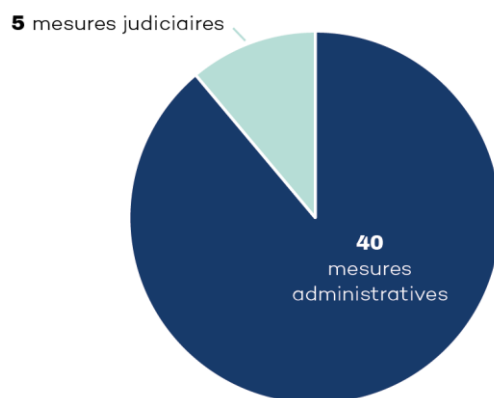
Répartition par pôle enfance



Répartition des accueils d'autres départements



Répartition des mesures administratives ou judiciaires



Nombre d'accueils et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2024	Jeunes sortis en 2024
1	15

Durée moyenne des accueils

SAPMN : 31 mois

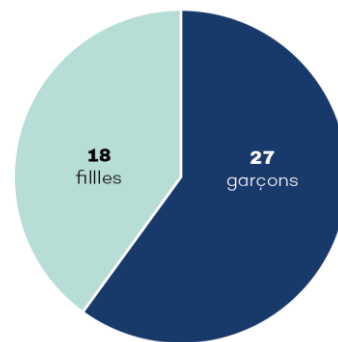
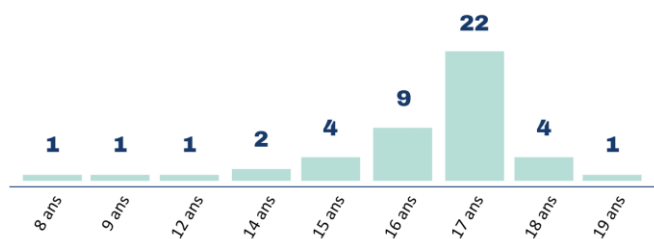
Orientations à la sortie

14 jeunes ont un logement autonome.

1 jeune a bénéficié d'un retour dans sa famille.

|| Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Âge à l'admission, sexe



Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

Données à renseigner en 2025

Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés ...)

Données à renseigner en 2025

Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

Données à renseigner en 2025

Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

Données à renseigner en 2025

Familles

Données à renseigner en 2025

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES MINEURS NON - ACCOMPAGNÉS (DAEMNA) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE



Effectifs

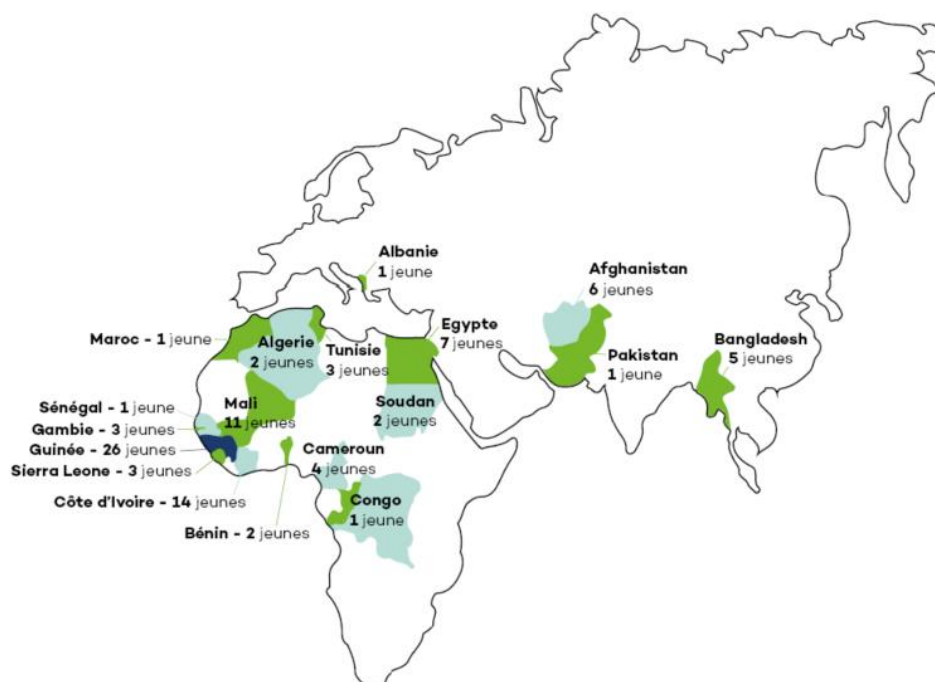
Nombre de journées réalisées

Journées projetées	Journées réalisées
32 280	30 869

Nombre d'enfants pris en charge dans l'année

Capacité d'accueil	Jeunes accueillis en 2024
90	93

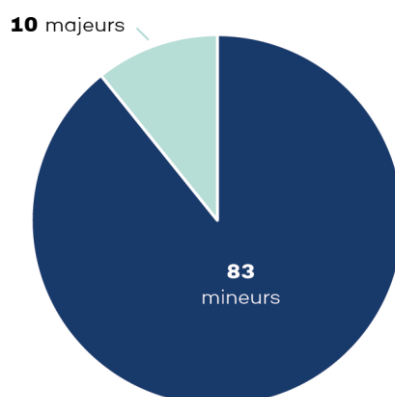
Répartition par pays d'origine des jeunes présents au 31/12/2024



Répartition des accueils d'autres départements

Tous les jeunes accueillis en 2024 sont suivis par le Service pour les mineurs non accompagnés du Département d'Indre-et-Loire.

Répartition mineurs / majeur



Nombre d'accueils et de fin de mesure

Jeunes entrés en 2024	Jeunes sortis en 2024
58	51

Durée moyenne des accueils

DAEMNA : 10 mois

Orientations à la sortie

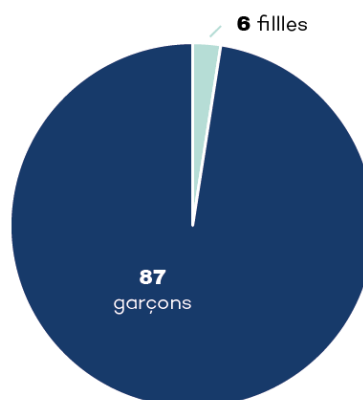
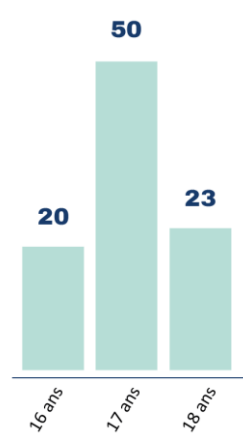
40 jeunes ont pu sortir du dispositif vers une vie autonome et indépendante (15 en logement autonome, 6 en hébergement amical/tiers et 19 FJT/AJH).

10 jeunes ont vu leur prise en charge se terminer sans logement.

1 jeune a été orienté vers une structure du pôle hébergement de la Sauvegarde 37.

|| Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Âge des jeunes accueillis, sexe



DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA SCOLARITÉ ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (DiSSIP)

Le Dispositif de Soutien à la Scolarité et à l'Insertion Professionnelle (DiSSIP) mène des actions auprès des jeunes confiés au pôle hébergement de la Sauvegarde 37. Le dispositif crée, par l'organisation de rencontres, des échanges et des dynamiques autour de thèmes transversaux liés à la scolarité et l'insertion des jeunes. Au travers du DiSSIP, de nombreux partenaires accompagnent les jeunes tels que la Mission Locale, la Maison familiale rurale (MFR), le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), le centre de formation d'apprentis (CFA), la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), les écoles et les établissements spécialisés ...

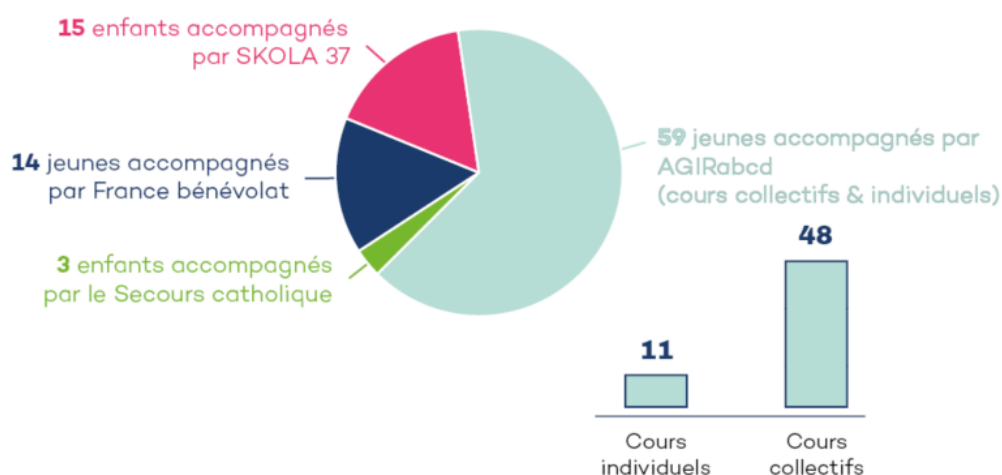
Accompagnement aux savoirs de base

Le DiSSIP travaille en collaboration avec deux partenaires afin de compléter les apprentissages en voie scolaire de l'éducation nationale (classes dites classiques et dispositifs spécifiques) : AGIRabcd et SKOLA 37. Ce sont des associations de loi 1901 et l'ensemble des intervenants sont bénévoles.

L'articulation de ces deux associations permet aux jeunes pris en charge de bénéficier de cours collectifs spécifiques en fonction de leurs besoins (groupes de niveaux pour les mineurs non accompagnés par exemple) et de leur situation (de 1 à 8 séances de cours par semaine).

Outre l'acquisition et le renforcement des savoirs de base, ces acteurs de l'apprentissage de la langue française préparent certains jeunes à leurs premiers diplômes en France, le DELF. Cet examen est passé par l'intermédiaire du CRIA 37 au mois de juin. Chaque année, la Sauvegarde 37 présente plusieurs jeunes, du DILF au DELF B1.

Des cours individuels sont également mis en place, particulièrement pour les jeunes scolaires ou en formation professionnelle afin d'avoir un étayage supplémentaire dans des matières spécifiques (français, mathématiques...). Ces temps sont pilotés par le DiSSIP et se déroulent majoritairement dans nos locaux avec des bénévoles d'AGIRabcd, de France Bénévolat et des bénévoles engagés directement auprès de la Sauvegarde 37.



RÉPARTITION COURS INDIVIDUELS / COURS COLLECTIFS
DES 59 JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR AGIRabcd

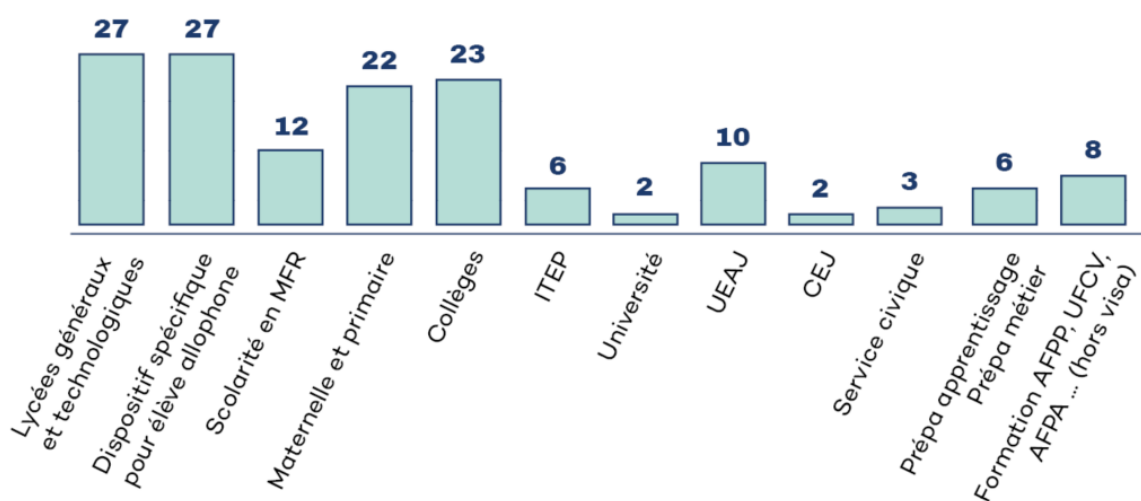
Certains jeunes ont pu bénéficier des deux.

|| Accompagnement à la scolarité

Lors d'affectations scolaires au sein des dispositifs mis en place par l'éducation nationale (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants - UPE2A, dispositif de lutte contre le décrochage scolaire, prévention et rescolarisation - DPR, élève non scolarisé antérieurement - NSA), les professionnels du DiSSIP se mettent en lien et se placent en interlocuteurs principaux auprès des coordinateurs présents au sein des collèges et lycées d'Indre - et - Loire.

Le DiSSIP accompagne également les équipes éducatives du pôle hébergement concernant les scolarités dites complexes : participation aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation. Le dispositif aide également lors de la constitution des dossiers MDPH auprès des équipes éducatives et des parents des enfants confiés. À la fin d'année 2024, 51 enfants bénéficiaient d'un suivi MDPH.

RÉPARTITION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE des jeunes accompagnés



**Certains jeunes peuvent être comptés dans plusieurs catégories, exemples : passages de collège en lycée, dispositifs allophones à apprentissage, prépa apprentissage à apprentissage...*

|| Partenariat

À l'instar du travail social, celui de la scolarité et de l'insertion professionnelle est mené avec de nombreux acteurs. Le DiSSIP travaille avec un partenariat riche et varié pour proposer les solutions les plus adaptées à chaque enfant pris en charge au sein du pôle hébergement. Un réseau d'employeurs en Indre - et - Loire, tous domaines d'activités, des très petites entreprises (TPE) aux grandes entreprises, est mis à jour, enrichi, et permet de faire appel à la structure la plus adéquate pour une mise en situation professionnelle ou une alternance. Un travail auprès de groupements d'employeurs, tel le GEIQ BTP, est également mené.

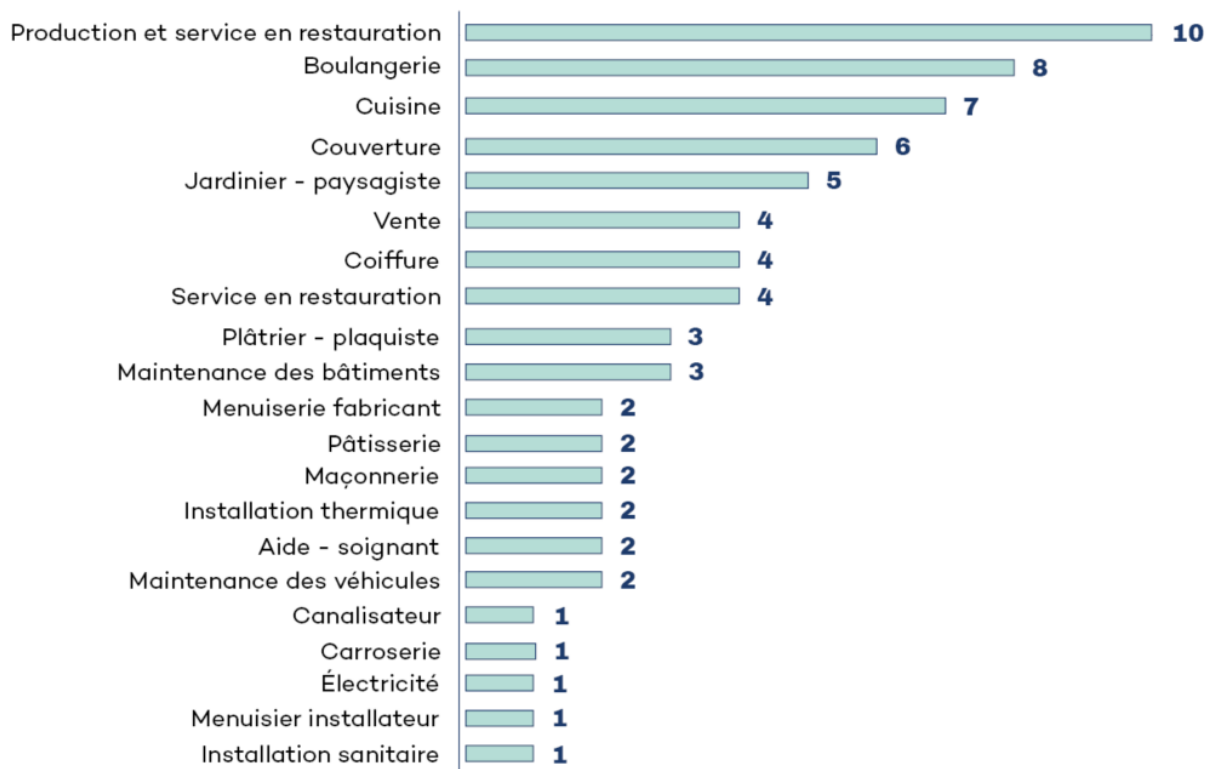
Le travail d'insertion amène des liens forts auprès :

- > Des CFA, en premier lieu du département, mais aussi des départements limitrophes (notamment le Loir-et-Cher) afin de corréliser au mieux entre la pratique professionnelle et théorique lors d'une alternance.
- > Des centres de formations pour l'accès à des titres professionnels avec des acteurs locaux comme Antée Formation.
- > D'autres centres de formation (AFFP, UFCV, GRETA) sont également régulièrement sollicités (formation type VISA ou élaboration d'un projet professionnel par exemple), aussi bien sur l'agglomération tourangelle que d'autres territoires (Amboise, Chinon, Bourgueil).
- > Les Missions Locales d'Indre - et - Loire permettent un accompagnement social et

professionnel complémentaire à ceux proposés par les équipes éducatives et le DiSSIP.

> Le DiSSIP pilote les orientations vers l'UEAJ, partenaire de longue date de la Sauvegarde 37, qui accompagne les jeunes dans l'insertion professionnelle.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DES 71 JEUNES EN APPRENTISSAGE



Veille sociale

Le DiSSIP porte une attention particulière à la législation du droit du travail concernant l'emploi des mineurs et jeunes majeurs afin de pouvoir renseigner les équipes éducatives, mais aussi les employeurs sur les droits et devoirs de chacun. Ce travail permet de rassurer les entreprises et d'actualiser les processus d'embauche : cerfa, aide financière, processus auprès des OPCO...

Liens avec les acteurs scolaires, de la formation et de l'insertion

Depuis 2022, une rencontre partenariale est organisée fin juin avec l'ensemble des acteurs : CFA, centre de formation, entreprises, Mission locale, France travail, CIO, éducation nationale... Ce temps fort de l'année permet un éclairage sur la protection de l'enfance, ses enjeux, ses moyens et le travail du DiSSIP.

Ce temps d'échange est de plus en plus identifié et reconnu. Des rencontres se créent entre différentes structures et dispositifs afin de mener un travail complémentaire, des échanges d'idées et de méthodes de travail.

L'équipe du DiSSIP se rend également au contact des autres partenaires en dehors de la Sauvegarde 37 afin de communiquer sur ses missions et plus globalement sur le secteur et les enjeux de la protection de l'enfance par le biais de l'insertion.

Les professionnels participent régulièrement à des forums, des informations collectives, des rencontres partenaires pour continuer à être identifiés et connaître les différentes actions et dispositifs de droit communs pouvant aider à l'accompagnement des jeunes accueillis.

Enfin, le DiSSIP organise des réunions entre SKOLA 37 et AGIRabcd afin de permettre un échange de savoirs, d'organisation et de pédagogie pour proposer l'accompagnement le plus efficient auprès des jeunes qui en bénéficient.

|| Bilan 2024

Le DiSSIP a pu répondre à ses missions durant l'année 2024 en pérennisant les liens existants avec de nombreux partenaires et construire de nouveaux liens auprès de nouveaux acteurs. Cette année a été marquée par une augmentation des OQTF. Cela a beaucoup impacté les professionnels et apporté beaucoup de craintes des CFA et des entreprises qui a amené à beaucoup de travail auprès de ces partenaires.

À noter également un accès restreint à des dispositifs de droit commun pour les personnes d'origine étrangère. L'absence de titre de séjour avant la majorité ne permet plus l'accès à certaines formations, tout comme la nécessité d'avoir une inscription France travail, ce qui n'est pas possible pour les MNA.

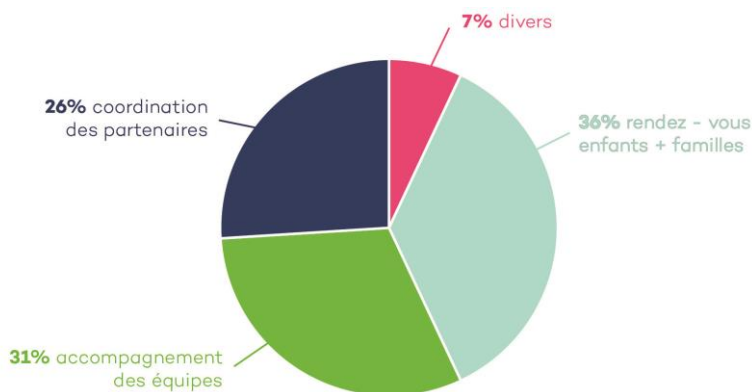
Un nouveau partenariat a été établi avec le Secours Catholique pour l'accueil de MNA dans le cadre de cours de français. Cela a permis d'orienter certains jeunes, notamment scolaires, pour des cours en individuels ou en petits groupes, et de désengorger AGIRabcd et SKOLA 37 de certaines demandes.

Des rencontres avec les nouveaux professionnels ou stagiaires accueillis au sein du pôle hébergement sont toujours existantes afin de présenter les modalités d'intervention.

|| Projections 2025

- > Soutenir l'action et la collaboration avec les bénévoles.
- > Travailler avec d'autres acteurs du monde associatif concernant l'accès aux savoirs de base pour les MNA.
- > Pérenniser les actions partenaires.
- > Développer de nouveaux partenariats :
 - > centres de formation (savoirs de base, informatique et bureautique)
 - > réseaux d'acteurs de l'insertion professionnelle
 - > Réfléchir à une collaboration avec le pôle milieu ouvert
- > Adapter les pratiques et être innovant face aux contraintes de régularisation des MNA : travail avec les CFA (parcours adaptés), augmentation des passages DELF
- > Préparer l'accueil et le pilotage d'un stage Master 2 FLE pour une durée de 9 semaines, possiblement pour la création d'un corpus pédagogique pour MNA.

Thibault ROBERT, Coordination du DiSSIP.



RÉPARTITION DES TYPES D'INTERVENTIONS DES PSYCHOLOGUES DU PÔLE HÉBERGEMENT

Cette répartition peut varier en fonction de l'évaluation des besoins prioritaires sur chacun des services.

Les psychologues ont leurs bureaux regroupés dans un même lieu sur notre site des 2 lions. Toutefois, d'autres bureaux sont aussi dédiés au sein de certains services afin d'assurer une présence plus efficiente auprès des équipes, notamment pour les services externalisés, et permettre la facilitation dans la conduite des entretiens avec les jeunes et les rencontres avec certaines familles en matière de situation géographique.

Fin 2024, le départ d'une psychologue a donné lieu à une nouvelle répartition des services rattachés à 2 collègues, une nouvelle psychologue, déjà en poste sur le pôle milieu ouvert, a rejoint le pôle hébergement à

0.15 ETP sur un SAPPPA collectif.

Les interventions des psychologues au pôle hébergement se déroulent autour de plusieurs missions qui s'ajustent en fonction des tranches d'âges, des modalités d'accueils, des besoins repérés :

Le suivi enfant - famille

Dans le cadre de l'accompagnement psychologique du jeune, les psychologues interviennent sur le temps de l'enfance à choyer dans ce contexte de vulnérabilité de protection de l'enfance, en veillant aux conditions de vie institutionnelle.

Pour l'ensemble des enfants et jeunes, un premier rendez - vous systématique est prévu à l'admission et également au DAEMNA dans la mesure du possible, du fait du grand nombre de jeunes et de leur situation géographique. Compte tenu des troubles des jeunes accueillis, l'accès au soin suppose une certaine proximité et adaptabilité dans leur quotidien pour mettre au travail leur demande d'aide. L'étayage par un suivi en intra est souvent un préalable à une démarche d'adhésion à un suivi extérieur. Parfois, ces suivis sont uniquement possibles en intra au vu de leurs problématiques. Les psychologues se déplacent donc régulièrement sur les lieux d'accueil en immersion de l'univers du jeune, afin d'accompagner leur dynamique de vie. Concernant le travail avec les familles, nous effectuons un travail d'évaluation et d'accompagnement selon les situations (suivis des familles, entretiens psychologiques ou psycho-éducatifs).

Concernant les jeunes entre 17 et 21 ans, il est à considérer les difficultés accrues de mise en place de suivi psychothérapeutique (intersection pédopsychiatrie et psychiatrie adulte, difficultés de mobilisation, coût du libéral, dispositif « mon soutien psy » saturé ou non

pertinent...). Cette difficulté d'accès aux soins est d'autant plus dommageable qu'un grand nombre des jeunes accompagnés dans cette tranche d'âge sont en grande vulnérabilité au regard de là où ils en sont dans leur parcours (perspectives de sortie de la protection de l'enfance). De fait, les risques de dégradation de leur état psychique et d'entrée dans une pathologie psychiatrique se trouvent majorés par leur situation.

Ainsi, les demandes d'accompagnement par la psychologue institutionnelle sont significativement en augmentation depuis plusieurs années. Cette demande émane d'une part, des jeunes eux-mêmes qui trouvent une écoute dans le cadre d'un accompagnement global, coordonnée à l'action éducative, et d'autre part des éducateurs, afin de mieux évaluer les risques éventuels de décompensation ou de danger.

|| Travail d'équipe en institution

Le travail de psychologue en institution se réalise également dans l'interdisciplinarité dans la construction commune d'une réflexion conduisant à une action au quotidien auprès de l'enfant. Les psychologues essaient de faire circuler le travail entre les enfants et les adultes dans toutes les strates de l'institution, au travers d'échanges formels et informels, pour faire tissu collectif et cohérent, mobiliser de la coopération autour de l'enfant dans sa singularité. Elles veillent donc aux facteurs d'ambiance institutionnelle dans lesquels grandissent, vivent les enfants. Elles accordent une importance à la vigilance sur la bientraitance institutionnelle et le rappel de repères éthiques, lors des réunions d'équipe hebdomadaires : soit 12 réunions d'équipes hebdomadaires, et des réunions synthèse /projet. L'enjeu quotidien est de trouver suffisamment de temps, d'espaces pour se donner au mieux les conditions de penser l'accompagnement au-delà de l'organisationnel, la logistique. Il s'agit de construire du sens sur les réalités et expériences quotidiennes dans un travail d'interdisciplinarité, en convoquant nos connaissances mais aussi nos observations de terrain.

Les équipes sont très demandeuses de l'accompagnement de la charge émotionnelle très éprouvante que font vivre ces prises en charge, du fait des souffrances des enfants, de leurs troubles et traumatismes.

Dans ce contexte de précarisation, de crise du secteur, une augmentation des besoins d'étayage des équipes éducatives est prégnante et indispensable dans leur pratique en parallèle d'un durcissement des politiques, des sentiments d'impuissance face au démantèlement des systèmes de soins, de la majoration des troubles chez les jeunes.

|| Travail de partenariat

Au quotidien, les psychologues sont des personnes ressources institutionnelles et identifiées par les partenaires dans un rôle de coordination autour du projet de l'enfant (mise en place de réunions de concertations...). À souligner dans ce cadre, l'importance des écrits (production de lettre d'adressage, bilan MDPH, note clinique, passation test ...). Elles développent un réseau de partenariat avec les lieux de soins publiques, les libéraux, psychologues scolaires, interprètes, les services d'accompagnement à la précarité, mais aussi avec le Planning familial et intervenants extérieurs.

Les psychologues effectuent un travail très conséquent de recherche de suivis à l'extérieur, psychologiques mais encore plus psychiatriques.

|| Veille et transmission de savoirs

En plus des 3 premiers axes de travail, les psychologues sont amenées très régulièrement à recevoir des étudiants en psychologie, pour les différents stages qui jalonnent le cursus universitaire. Accueillir un stagiaire, c'est prendre le temps pour accompagner dans la formation, pour échanger autour de nos différentes missions, pour éventuellement monter des ateliers sur les différents groupes.

Pour l'année 2024, deux étudiantes en L3 ont été accueillies et accompagnées.

De plus, régulièrement, les psychologues participent à des journées d'études, formation en intra, temps de documentation pour réactualisation de leurs connaissances.

|| En conclusion

Les dispositifs de soin se transforment au profit de plateforme d'évaluation et de coordination, réduisant ainsi les possibilités de prise en charge des enfants qui ont besoin de soins au long terme. En effet, ces jeunes peuvent souffrir de troubles associés mais non repérés comme spécifiques pour l'offre de soins actuelle. En outre, certaines problématiques liées à la protection de l'enfance relèvent de souffrances qui ne sont pas systématiquement associées à des pathologies psychiatriques, et donc non considérées comme relevant de cette prise en charge.

L'évolution des prises en charge type SESSAD, CMP n'ouvre pas forcément à des soins psychologiques faute de moyens, charge qui se répercute sur l'équipe de psychologues.

Le rôle des psychologues dans leurs actions pluridisciplinaires est essentiel à l'accompagnement des jeunes accueillis et vient répondre à un besoin majeur.

De plus, l'accompagnement des jeunes sortant du dispositif nécessite une forte adaptabilité et disponibilité, du fait des temporalités psychiques, individuelles et collectives, administratives et institutionnelles qu'il convient de faire co-exister.

Au regard du contexte qui impacte l'offre de soin en santé mentale mais aussi le contexte de crise métier du secteur éducatif, le temps de travail des psychologues ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins des enfants et familles et ampute également la qualité du travail pluridisciplinaire.

Virginie MARTIN VILLEPOU, Sandrine CHANEL, Chloé DOUGEZ, Cécile GOMMIER, Marion SANCHEZ et Lydia BROQUET.

FONCTIONNEMENT

Les fondements de l'action éducative



Conseil des jeunes

Le conseil des jeunes s'est réuni 3 fois en 2024. La cohorte est constituée des représentants des enfants et jeunes accueillis, des membres du conseil d'administration de l'association, des salariés et la directrice.

Le conseil des jeunes se déroule en deux temps où sont réunis les jeunes par groupe d'âge afin que chacun des jeunes en fonction de leurs âges et de leurs lieux d'accueils puissent faire part de leurs préoccupations.

- Hébergements collectifs regroupant les moins de 16 ans (MAJE / unités de vie)
- Hébergements collectifs pré - autonomie, colocation et appartements individuels (SAPPPA / SAPMN / DAEMNA) regroupant les jeunes de plus de 16 ans

En amont des conseils des jeunes, les jeunes qui ont été élu par leurs paires, se réunissent en conseil des jeunes ou en assemblée de concertation afin de préparer ces temps institutionnels qui permettent l'écoute et la prise en compte des besoins dont nous font part les jeunes accueillis. Cette instance sont toujours très riches en échanges et prisées par l'ensemble des participants.

De plus, en 2024, le conseil des jeunes a pu accueillir plusieurs invités afin d'enrichir les échanges :

- > L'ADEPAPE 37,
- > Mme Massé, étudiante en diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS),
- > Le comité d'organisation de la fête de l'été du pôle hébergement.

Enfin, dans le cadre du conseil des jeunes, nous avons validé le règlement de fonctionnement de l'instance.

PERSPECTIVES ET AMÉLIORATIONS

Le constat persistant d'une difficulté croissante à recruter des professionnels impacte l'ensemble du secteur social et médicosocial. Cet état de fait n'est pas sans conséquences dans l'organisation des services et dans notre capacité à assurer la continuité relationnelle et la stabilité des repères nécessaires pour les enfants accueillis. De même les dynamiques de travail des équipes sont perturbées.

Les actions visant à renforcer l'attractivité des métiers et l'intégration des professionnels resteront prioritaires en 2025.

Dans la continuité de plusieurs démarches amorcées depuis 2 ans :

Les principales actions à mener en 2025 seront :

- > Continuer de développer une politique de recrutement des postes vacants en CDI tout en formant et accompagnant les professionnels au travers du PDC.
- > Favoriser et renforcer la mise en lien des professionnels à l'interne du pôle, mais aussi en inter-pôles dans un objectif de partage, d'échange de pratiques, de renforcement du sentiment d'appartenance et de solidarité.
- > Finaliser les travaux de révision du projet de pôle et de ses établissements et entamer le déploiement de celui-ci selon une planification pluriannuelle.
- > Accompagner les équipes à entrer dans une démarche de projet dans la conduite des mesures.
- > Développer des outils d'évaluations qualitatives et quantitatives afin d'ajuster les pratiques et d'être force d'innovation.
- > Amorcer une réflexion relative à la mise en œuvre de l'évaluation participative de nos actions à l'égard des jeunes accueillis.

> Innover dans nos propositions de soutien à la parentalité et ce, dans l'objectif d'accroître et renforcer les potentiels des familles.

> Accentuer les actions visant à améliorer les espaces de vie et de travail.

> Améliorer la participation des jeunes et des familles à la conduite des mesures.

> Développer une action de regroupement d'anciens jeunes confiés au pôle et amorcer avec eux une réflexion relative à des actions conjointes à l'égard des jeunes accueillis actuellement.

> Pérenniser les partenariats existants et en développer de nouveaux.

Pour conclure, l'année 2024 s'est inscrite dans la continuité d'un contexte de besoins massifs du territoire, et de complexification des enjeux sociétaux. C'est dans ce contexte singulier que la crise traversée par le secteur impacte notre organisation et la conduite du pôle.

L'engagement de tout un chacun permet au pôle et à l'association de répondre à ses missions de protection pour les jeunes qui nous sont confiés, en garantissant l'accompagnement et la réponse aux besoins des plus qualitatifs. L'implication de chacun permet au pôle et à l'association de remplir leurs missions de protection envers les jeunes qui nous sont confiés, en assurant un accompagnement et une réponse aux besoins avec la meilleure qualité possible.

La volonté d'agir conjointement, de maintenir notre capacité d'adaptation et de promouvoir les enfants et leurs familles resteront les moteurs qui guideront nos pratiques professionnelles.

Lydia BROQUET,

Directrice du Pôle Hébergement.



Sauvegarde 37 – Pôle Hébergement

Rond-point de l'Auberdrière - 37304 Joué-lès-Tours
02 47 71 15 65

direction.polehebergement@sauvegarde37.fr

www.sauvegarde37.fr



Sauvegarde37



Flashez-moi